

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19608 - 76ÈME ANNÉE

Changement climatique : un syndicat interpelle élus et gouvernement

La CGPER revendique un Plan climat pour l'agriculture réunionnaise

Pour la CGPER, la sécheresse inhabituelle responsable d'une pénurie d'eau et la vague inattendue de givre dans les Hauts de La Réunion sont « la marque de changements plus profonds et qui impactent déjà notre agriculture : le changement climatique produit déjà ses effets à La Réunion ». Afin de protéger les travailleurs en charge de nourrir le pays des effets du changement climatique, la CGPER propose « la mise en place avec les élus locaux et les ministères concernés d'un Plan Agricole Départemental d'Atténuation et d'Adaptation au Changement Climatique (PAD2A Climatique) ».

Un communiqué de la CGPER paru hier dans la presse à une semaine de la visite du ministre des Outre-mer interpelle sur la question du changement climatique.

Le syndicat souligne que les agriculteurs doivent faire face à deux phénomènes climatiques extrêmes inhabituels en cette saison : la sécheresse dans l'Ouest et dans l'Est, ainsi que le givre dans les Hauts.

« Le manque à gagner va être important pour nos agriculteurs », déplore la CGPER, alors que la profession est déjà durement éprouvée par la crise sanitaire.

« Situation structurelle »

Pour le syndicat, ces phénomènes

extrêmes vont se reproduire, car le changement climatique est déjà là à La Réunion :

« Au-delà de cette situation conjoncturelle il faut voir dans ces manifestations météorologiques, la marque de changements plus profonds et qui impactent déjà notre agriculture : le changement climatique produit déjà ses effets à La Réunion. Cette situation n'est donc pas conjoncturelle, elle est devenue structurelle.

Cet hiver, la région est encore plus sèche que d'habitude. L'adaptation aux conditions climatiques relève du défi pour les éleveurs et les agriculteurs, qui sont encore plus dépendants des aléas climatiques, que tout autre métier.

Nous devons d'ores et déjà réfléchir à cette situation et au-delà des aides conjoncturelles qui peuvent soulager les éleveurs et les agriculteurs de La Réunion, nous militons à la CGPER pour la mise en place avec les élus locaux et les ministères concernés d'un Plan Agricole Départemental d'Atténuation et d'Adaptation au Changement Climatique (PAD2A Climatique).

- Avec à moyen terme, la construction de retenues collinaires et l'interconnexion des réseaux d'eau et d'irrigation.

- Le reboisement dans les hauts de l'Ouest et de l'Est et la mise en place d'une filière agroforesterie.

- Le renforcement de la capacité de production de semences locales et paysannes pour faire face à la pénurie et aux difficultés

d'importation qui pourraient survenir en cas de crise sanitaire.

- La remise en culture de productions adaptées aux conditions climatiques défavorables année après année, à La Réunion »

Combat de notre société

Ce communiqué d'un syndicat montre donc que la question du changement climatique et des réponses à y apporter est une priorité d'un mouvement social.

Ceci conforte donc la ligne suivie par celles et ceux qui militent depuis des décennies pour que La Réunion prenne en compte le changement climatique dans toutes les politiques publiques. Cela donne une idée du chemin parcouru depuis 1996, date de la première conférence de presse tenue à ce sujet à La Réunion par Paul Vergès et Philippe Berne.

L'initiative de la CGPER indique également que les Réunionnais sont forces de proposition dans ce domaine. C'est ce que souligne la revendication d'un Plan Agricole Départemental d'Atténuation et d'Adaptation au Changement Climatique. Et l'idée du syndicat et d'associer les élus et les administrations concernées à l'élaboration de ce plan.

Ceci rappelle que la lutte contre le changement climatique est le combat de toute une société.

M.M.

50 nouveaux cas en quelques jours, majoritairement autochtones

La réouverture de l'aéroport installe le coronavirus en Polynésie



Préservée du coronavirus grâce à la fermeture de son aéroport aux vols commerciaux, y compris de France, la Polynésie est aujourd'hui touchée par une première vague de COVID-19. C'est la conséquence de la réouverture de l'aéroport aux vols commerciaux depuis le 15 juillet. Le test 3 jours avant l'embarquement et l'autotest à J+4 ainsi que le respect des mesures « barrière » n'ont pas fait preuve de leur efficacité. Cette situation doit interroger, car c'est quasiment le même protocole sanitaire qui est appliqué à La Réunion.

Entre le 10 mars et le 26 juin, la Polynésie avait annoncé 62 cas de coronavirus dont 32 cas importés et 0 décès. Ce résultat était la conséquence de la fermeture des aéroports aux vols commerciaux en provenance des pays infectés, puis par l'arrêt des liaisons aériennes à l'exception des vols de rapatriement.

Collectivité de la République française, la Polynésie a un niveau d'autonomie lui permettant de prendre elle-même les décisions

visant à protéger la population des cas importés de coronavirus. C'est pourquoi durant la période où seuls étaient autorisés les vols de rapatriement de Polynésiens depuis la France, les passagers devaient passer deux semaines de quarantaine dans un hôtel afin de s'assurer qu'un cas importé ne puisse contaminer son entourage. Cette mesure a été remise en cause par un recours de passagers estimant que la protection de la population ne mérite pas cet acte de solidarité de deux semaines.

Mais sous la pression des intérêts économiques, le gouvernement de Polynésie a réouvert l'aéroport le 15 juillet aux touristes en provenance de France et des Etats-Unis notamment. Des mesures drastiques avaient été prévues :

« L'obligation de présenter un résultat négatif au test de détection du génome du SARS-CoV-2 pour un dépistage du covid-19, (RT PCR), pratiqué dans les 3 jours précédant le vol ;

L'obligation de réalisation d'un test de surveillance par auto-prélèvement 4 jours après l'arrivée en Polynésie

L'obligation de s'enregistrer sur

une plateforme informatique, intitulée « Electronic Travel Information System » ou E.T.I.S., dans laquelle le passager indiquera sa résidence, pour les résidents polynésiens, ou son parcours en Polynésie française pour les touristes. Cette plateforme entrera en vigueur le 11 juillet prochain, trois jours avant la reprise du tourisme international. »

47 nouveaux cas du 7 au 9 août

Toutes ses précautions n'ont pas suffi à protéger la Polynésie d'une véritable première vague de contaminations.

Un communiqué des autorités sanitaires de la collectivité annonce ceci :

« 50 cas ont été confirmés depuis le 15 juillet 2020. Tous les cas sont en isolement strict dont 3 en centre dédié à Tahiti. Un patient avec facteur de risque de gravité a été hospitalisé.

Parmi les 50 cas, 10 cas ont été contaminés à l'étranger et 38 cas ont été contaminés localement au contact de cas confirmés ; pour 2 cas, aucun lien épidémiologique avec d'autres cas n'a pour l'instant été retrouvé. »

Tahiti News indique que sur ces 50 nouveaux cas, 47 ont été révélés rien que pour le week-end dernier.

Cette brusque flambée est la conséquence de la réouverture de l'aéroport aux vols commerciaux en provenance de pays infectés. La Polynésie paie donc le prix sanitaire de la satisfaction d'intérêts économiques à court-terme.

Edito

Un « génocide » que l'on ne veut pas voir

Ces jours-ci vont entrer en formation une génération entière de jeunes. Cette génération aura subi l'ensemble des réformes libérales de l'éducation pour soi-disant promouvoir l'employabilité.

Ainsi, afin de promouvoir une meilleure orientation des jeunes, on a inventé plusieurs plateformes dématérialisées dont la célèbre Parcoursup. De quoi s'agit-il ? Il s'agit pour un jeune de tracer son avenir 6 mois avant de passer les épreuves du baccalauréat et évidemment sous le contrôle et le stress de leurs parents. Comme pour un logiciel de remplissage d'avion il s'agit de faire correspondre la demande du jeune à l'offre de formation.

Ainsi, on fait subir la loi du marché aux jeunes en jouant leur avenir sur un clic. Mais l'offre est-elle cohérente face à la demande des jeunes. La question mérite d'être posée. Il suffit de voir les véritables stratagèmes mis en place pour obtenir le diplôme d'Etat d'auxiliaires de puériculture. Sur l'île, trois classes de 12 élèves existent, alors que les demandes sont légions. On établit des stratégies passant par la VAE, un CAP ou encore une passerelle. Il suffit aussi de constater le nombre de choix fait par défaut pour ne pas rester sans orientations comme des milliers de jeunes chaque année.

Il est maintenant à la mode de dire que l'offre de formation doit correspondre aux besoins des entreprises. Alors là on installe une confusion. L'Education nationale ne doit pas se substituer aux filières professionnelles. D'ailleurs le monde économique quand on lui laisse le pouvoir crée lui-même ses formations répondant à leur besoin, ce sont les Centres de Formation des Apprentis.

Au-delà la vraie question est le génocide mené contre la jeunesse. La jeunesse c'est l'espoir d'une vie meilleure, ce n'est pas le stress d'obtenir la formation que l'on veut suivre. La jeunesse est aussi un âge où l'on peut se tromper, c'est ainsi que l'on acquiert l'expérience. Mais ce monde libéral, ne veut pas laisser aux jeunes le droit de vivre, de rêver, d'inventer et ce dès son plus jeune âge. Un autre monde est possible.

“Ce monde en lui-même n'est pas raisonnable, c'est tout ce qu'on peut en dire. Mais ce qui est absurde, c'est la confrontation de cet irrationnel et de ce désir éperdu de clarté dont l'appel résonne au plus profond de l'homme.” Albert Camus

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

José Alberto Mujica Cordano, prézidan bann pov dann l'Uruguay

Pepe Mujica, lété in om d'éta dann in péi l'amérik Latine i apèl l'Uruguay. Li lété sénatèr, minis, épi dopi 2010 ziska 2015 prézidan la républik. Mé avansa li la fé tout in parkour konm révolisyonèr dann mouvman Tupamaros. Arété, li la pass tout in tan konm otaz lo gouvèrnman dopi 1973 ziska 1985. Momandoné li té anfèrmé dann in pui. Normalman li téi doi mor avèk in trètman konmsa : li la konète la fain, la tortir mé li té tèlman for dann son tète ké li la nyabou rès vivan.

Kan la diktatir lété fini, li la fé son prop parti la gingn zéléksyon avèk la gosh uni. Kan li lété sénatèr li la kontant ali avèk lo salèr minimom néna dann son péi azouté avèk son rovni konm pti fèrmé. Aprésa li lété minis é li la kontinyé viv parèye. Kan li lété prézidan li la rofiz pass son tan dann palé prézidansyèl é li la rès dann son pti fèrm. Li la tourn lo do avèk bann koktèl, Son trètman la ansèrv pou dépane bann pov. Lo palé prézidan la sèrv pou abrite bann pov kan zot té malad.

Laz la rotrète l'arivé Pepe Mujica la rofiz la rotrète prézidan, é li la kontant ali son rovni konm pti fèrmé. Zordi ankor li viv dann son fèrm, avèk in pti loto Volkswagen an abiz dsi son pèp.

Pou kosa mi anparl sa ? Pa pars mi konsidèr Pépé Mujica konm in modèl pou bann politisien koméla mé sinploman pars bonpé d'moun-zilé zone épi d'ot-i poz azot késtyon dsi lo salèr in om politik. Pou mon par, mi trouv néna in léspas rant Pépé Mujica épi bann zom politik La Frans é mèm La Rényon. Néna in léspass rant sak i vé konm in vokasyon sèrv zot péi, épi sak i vé amenn la bèl vi, fé bann gran dépans, épi viv dan luks.

Si in zour, lété posib konète dann détaye koman désèrtin z'om politik la viv isi La Rényon dopi dé zané é dé zané, mi diré noré konm in goufr rant zot nivo d'vi épi sète Pépé Mujica é galman pou zot itilité, Mé sète-la dann sans kontrèr. Parèye pou lo nom zot va lèss dann listoir avèk zot fason okip azot bann zafèr na poin linportans dan la vi : bann fransé, dann zot lang azot, i diré zot billevesées...

Justin